rtes

N° 18

La lettre du **Réseau** des collectivités **territoriales** pour une **économie solidaire**

10 ans

Décembre 2012

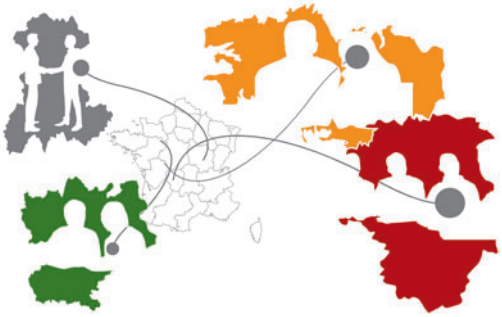

À la une de ce numéro spécial "Dix ans", *le RTES a le plaisir d'accueillir les signatures de Claude Alphandéry, président du Labo de l'ESS, et de Patrick Viveret.*

Une pierre angulaire

Claude Alphandéry

Nous vivons une période d'opposition désastreuse entre une course au profit nourrie de chiffres abstraits et de logiciels ésotériques, qui commande l'orientation du monde, et les aspirations fondamentales de l'humanité, à savoir vivre mieux et dignement.
Dans les territoires, de plus en plus de citoyens affirment leur volonté de ne pas subir et d'agir. Ils prennent des initiatives répondant à des besoins que le système dominant ne peut plus satisfaire, dans les services à la personne, la consommation responsable, la protection de l'environnement, la maîtrise de l'énergie. La fonction d'une grande organisation comme le RTES est d'aider les élus à prendre la mesure de la situation, de leur montrer que des réalisations existent et sont reproductibles. Et surtout de les convaincre que le développement de leurs territoires peut être fondé sur ces initiatives.

L'ESS n'est pas une béquille, elle est une pierre angulaire de notre avenir. Sur ce chemin, les territoires progressent à leur rythme, en fonction de leurs spécificités, dans une conjoncture très difficile. L'aide que leur apportent l'Union européenne et les autorités nationales n'est pas encore à la hauteur de l'enjeu. En France, il faut absolument empêcher l'Etat de se désengager et maximiser les ressources locales.
Quant à notre société, je crois en sa capacité de résistance aux mauvais coups de la crise ; je crois même que les épreuves actuelles vont donner un nouvel élan aux initiatives citoyennes responsables et solidaires.

Pour un choc de solidarité

Patrick Viveret

Le territoire, où se combinent richesses naturelles et humaines, c'est la brique de base de l'économie réelle. Le problème majeur de l'économie dominante est qu'elle évolue hors sol : la quasi-totalité des transactions financières actuelles ne concerne pas des biens et services réels. Face à cette absurdité, le territoire peut être l'espace d'une relocalisation ouverte. Le lieu où l'on avance vers ce qu'Edouard Glissant appelle la «mondialité» ; où l'on accepte la scène mondiale comme celle de l'ouverture par excellence, sans se départir des fondements venant du terrain.

L'ESS, ancrée dans le territoire, doit également se penser et se vivre en ouvertures et en alliances. Depuis dix ans, le RTES a contribué à des changements de posture d'élus, dont le pouvoir créateur est démultiplié par la coopération, et de techniciens, qui acceptent de transmettre et partager savoir et technique.
Dix ans après sa création, de nombreux acteurs portent un regard différent sur la richesse, sur l'économie, sur l'argent, dans tous les champs du développement humain et soutenable. Mais la tâche n'est pas terminée, loin s'en faut. Dans la situation actuelle, encore et toujours soumise aux obsessions des «gagnants», je crois que nous avons besoin d'un authentique «choc de solidarité». Il doit venir de l'ESS et doit tirer sa force de pôles de coopération territoriaux, déjà créés ou à construire.

PAROLES D'ADMINISTRATEURS…
…QUI SONT D'ABORD DES MILITANTS DE L'ESS

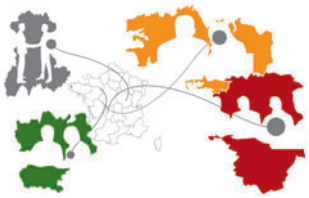

Le RTES a un rôle déterminant *pour dire à d'autres collectivités : « Engagez vous sur l'ESS ! Voyez : d'autres élus y sont allés. »*
Patricia Andriot

Notre force : *être présents à tous les niveaux de collectivités, communal, intercommunal, départemental ou régional, dans le rural et dans l'urbain, et être capables d'articuler ces différents niveaux.*
Christiane Bouchart

Le devenir du RTES *passe par le débat politique avec tous les partis qui dirigent des collectivités.*
Annie Berger

Christiane Bouchart

Ville de Lille et Lille Métropole communauté urbaine - Présidente du RTES

La preuve par l'exemple !

Lorsque nous avons créé le RTES, les nouveaux élus que nous étions voulaient se situer en cohérence, au niveau territorial, avec les politiques publiques d'ESS en construction au niveau national, entre autres par le Secrétariat d'État à l'économie solidaire (2000-2002). Nous voulions échanger sur nos pratiques, nous former et nous informer, mettre en réseau politiques publiques et acteurs. Nous avons aussi lancé des actions de lobbying au niveau national et international montrant que l'ESS existait bel et bien dans les territoires.

Et vous avez été entendus ?
Sans conteste, en dix ans, nous avons gravi plusieurs marches jusqu'à la reconnaissance que constitue aujourd'hui le ministère de l'économie sociale et solidaire installé à Bercy ! Nous avons bénéficié de la situation de crise qui oblige à réfléchir à d'autres modèles que le modèle économique dominant. Désormais, nous avons des réalisations à montrer dans toutes nos politiques publiques, en transversalité. Ces réussites sont les meilleurs arguments pour défendre l'ESS : c'est la preuve par l'exemple !

Et pour les 10 ans à venir, quelles priorités ?
Accentuer notre action avec de nouveaux acteurs territoriaux, notamment les Conseils généraux, les intercommunalités mais aussi les communes de petite taille. Pour ce faire, nous allons renforcer le partenariat avec les réseaux de collectivités (ARF, ADF, AMF…). Il faut consolider notre approche collective et territorialisée et surtout, anticiper les politiques nationales en étant force de proposition. Nous devons aussi nous impliquer davantage à l'indispensable niveau européen, voire à l'international. Lorsque j'ai accueilli récemment des élus coréens de Séoul, je mesurais bien le chemin parcouru depuis le jour où une dizaine de collectivités créait le RTES...

Henri Arévalo

Communauté d'agglomération du SICOVAL, Haute-Garonne - Vice-président du RTES

L'enjeu : élargir le cercle

Du réseau des communes de l'économie solidaire (RCES) de la fin des années 1990, qui réunissait moins d'une dizaine de collectivités, et du Club des villes pour l'économie solidaire, qui en comptait trois, à la centaine de collectivités adhérentes du RTES, il est clair que nous avons progressé. Mais c'est une progression récente. Depuis 2 ans environ, notre réseau, jusqu'alors porté à bout de bras par quelques collectivités, est devenu beaucoup plus attractif. Et il le sera encore plus en 2013. Après dix ans où l'on a défriché, labouré, semé, fait des petites récoltes, nous avons réussi à faire comprendre que l'ESS a bel et bien sa place dans les politiques publiques. De ce point de vue, on peut dire que nous avons gagné !

Quel est le défi pour les prochaines années ?
Élargir le cercle. Nous avons toujours travaillé avec les grands réseaux nationaux de l'ESS mais au-delà des initiatives qui se revendiquent explicitement de l'ESS, par leur histoire, leur statut ou leur projet, il y a un grand nombre d'acteurs dans les territoires qui ont des pratiques conformes aux valeurs de l'ESS. Ils ne s'en sentent pas parties prenantes, soit que ce champ est trop connoté pour eux, soit qu'ils ont une approche plus intuitive de leurs démarches. Ils partagent beaucoup des idéaux et des approches de l'ESS sans le savoir ! Je crois qu'il faut faire communiquer ces deux mondes. Si on veut développer beaucoup plus l'ESS et lui faire dépasser les 10 à 12% d'activité économique qu'elle représente, cette connexion est indispensable. Avec le RTES, qui a une démarche de développement local ouverte aux acteurs, les collectivités territoriales sont sans aucun doute bien placées pour jouer ce rôle.

Annie Berger

Ville de Caen - Membre du bureau du RTES

Construire avec les acteurs

L'entrée de Caen au RTES s'est décidée dans le cadre d'un plan de développement de l'ESS dans la ville. Adhérer au réseau était donc une adhésion sur le fond d'une politique, pour répondre à un besoin d'échanges et de débats, d'entraide et de formation.

Y a-t-il une démarche propre au RTES ?
Dans les négociations avec les Régions, puis avec les villes et plus encore avec les agglomérations, la différence des élus chargés de l'ESS, membres du RTES, c'est leur capacité de construire leurs politiques avec les acteurs. Ca n'existe pas beaucoup dans les autres politiques. C'est très important. On ne doit pas développer des programmes sans les élaborer d'abord avec la société civile. C'est le croisement d'élus, de techniciens des collectivités et d'acteurs de la société civile qui est toujours le plus pertinent. Des journées d'études RTES comme celle sur les coopératives d'activités

et d'emploi, ou celle sur la solidarité internationale, permettent de croiser des démarches, de changer des regards et éventuellement, de modifier des dispositifs ou des politiques.

Le défi pour demain ?
Ce qui est difficile encore, c'est de faire reconnaître que l'ESS n'est pas un secteur à part ; vous savez : « la politique réparatrice pour les pauvres... » Si on veut vraiment changer les choses dans notre monde, il faut que l'ESS irrigue toutes les politiques. Il n'y a pas de domaine qui lui soit étranger !

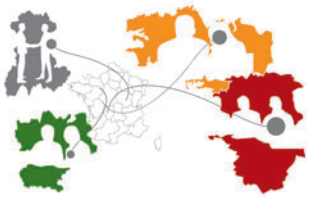

L'ESS, *c'est un domaine où il y a de la passion et de la conviction : il faut les faire partager.*
Jean-Paul Hesse

La force du réseau : *avoir réussi à intégrer l'ESS dans l'économie et ne pas l'avoir cantonnée dans le champ de l'insertion.*
Jean-Philippe Magnen

Pour faire faire un saut quantitatif et qualitatif à l'ESS, *il faut rapidement faire la jonction avec les entreprises qui s'inscrivent dans la responsabilité sociale et environnementale.*
Henri Arévalo

Jean-Philippe Magnen

Ville de Nantes et Nantes Métropole
Vice-président du RTES

Le local et le global

Après les élections municipales de 2001, d'une poignée d'élus qui s'intéressait à l'ESS dans les collectivités locales, nous sommes passés à plus de 300 ! Ce changement d'échelle nous a permis de structurer un réseau plus fort et de mener une réflexion sur le fond.

Photo : Martial Ruaud / Andia

Qu'apporte le réseau ?
Le réseau m'a nourri dans mes fonctions d'élu, comme mes propres expériences ont nourri d'autres personnes dans le réseau. Ainsi, les plans triennaux de l'ESS qui existaient à Nantes ou à Lille ont été reproduits ailleurs. Un événement de promotion de l'ESS que nous avions organisé à Nantes, et qui a rassemblé 30 000 personnes, a inspiré des initiatives dans d'autres territoires. Inversement, la réflexion récente sur les PTCE nous incite à rapprocher notre pôle local de coopération de cette nouvelle dynamique.

Comment voyez-vous le RTES dans les années à venir ?
Je crois que le RTES doit porter une offre qui puisse mieux s'adresser aux petites communes, notamment rurales. Nous avons surtout travaillé avec des villes moyennes ou grandes. Les petites pourraient être davantage parties prenantes de notre dynamique, d'autant que ce niveau de proximité est des plus favorables pour les initiatives d'ESS. D'un autre côté, je pense que la dimension européenne est un aspect fondamental pour les années à venir. C'est à cette échelle qu'on pourrait atteindre des tailles critiques affirmant l'ESS comme un modèle alternatif de développement. Bref, il s'agit d'être à la fois dans le local et dans le global.

Patricia Andriot

Région Champagne-Ardenne
Membre du bureau du RTES

L'avenir ? La transversalité

Notre adhésion au RTES était liée à un besoin de voir ailleurs ce qui se faisait dans le secteur alors émergent de l'ESS. Ce besoin d'échanges d'expériences et de pratiques demeure un aspect important du réseau. Actuellement, les communautés de communes sont confrontées à des questions autour de la délégation de service public ou de la réglementation européenne sur les marchés publics. Elles ne disposent pas toujours de l'ingénierie pour y répondre. Elles pourront trouver au sein du réseau des réponses à leurs questions.

Y a-t-il une vraie reconnaissance de l'ESS ?
Je crois que l'ESS a acquis crédibilité et légitimité ; et le réseau y a contribué. Mais il faut aller plus loin. Il ne faut pas faire de l'ESS pour le plaisir ou parce que c'est politiquement correct. Il faut miser sur l'ESS comme une économie sérieuse, qui a toute sa place dans les politiques locales et nationales. Non, l'ESS ce n'est pas la lubie de quelques-uns dans leurs territoires. Non, ce n'est pas le truc des assos, des bobos et des écolos !

Et l'avenir ?
Au moment où l'on parle de plus en plus de relocalisation de l'économie, les deux maîtres mots doivent être pour le RTES : territorialité et transversalité. C'est l'enjeu pour demain : qu'on n'ait plus besoin d'une spécificité ESS mais que l'ESS trouve naturellement sa place dans tous les champs des politiques publiques, la formation, le tourisme, l'agriculture, etc.
L'erreur, pour un réseau comme le nôtre, serait le cloisonnement politique, alors que nous devons jouer la diversité. Ou le cloisonnement sectoriel, alors que nous devons fortifier l'ESS par ses valeurs et ses pratiques, au-delà de la seule entrée statutaire. Bref, nous devons refuser de faire de l'ESS « un truc à part » !

Jean-Paul Hesse

Plombières-les-Dijon, Agglomération de Dijon
Vice-président du RTES

Passer de l'expérience au développement

Le RTES permet de voir ce qui se passe ailleurs : de rencontrer des gens, de voir clair dans un milieu institutionnel que beaucoup d'élus connaissent mal, de découvrir des expériences, de réfléchir ensemble, de valoriser des pratiques locales... Nous

Photo : Hervé Scavone

picorons ainsi chez les uns et les autres et ensuite, nous pouvons avoir une démarche plus structurée sur notre propre territoire. Le travail avec le réseau m'a permis d'éclairer des choix que je pressentais. Le fait d'entendre d'autres élus au sein du RTES aide à structurer sa pensée et son action.

Et pour les années à venir, quelle serait la priorité ?
Comme le disait Benoît Hamon lors de son passage récent à Dijon, il faut passer de l'expérience au développement. C'est un point clé pour l'avenir. La grande question me paraît être : comment arriver à toucher des collectivités encore peu impliquées dans l'ESS, qui ne parlent pas son langage, qui n'en ont pas forcément la culture ? Il n'est pas toujours facile de rentrer dans ce milieu, il faut donc aller vers les élus qui ne sont pas des militants forcenés de l'ESS, il faut former les agents territoriaux, sortir l'ESS de son milieu, vulgariser, sensibiliser...
Il y a là tout un boulot à faire, et ça, c'est le boulot du RTES !

10 ANS

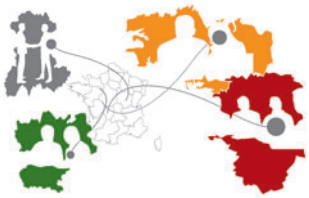

RTES 2001 - 2012
Les grandes étapes d'une décennie

Naissance

Les racines du RTES plongent au coeur des années quatre-vingt-dix, en lien notamment avec les travaux du Réseau pour une Economie Alternative et Solidaire (REAS), promu par Jacques et Aline Archimbaud. Le 13 septembre 2001, à Lyon, l'association des communes solidaires et celle des villes solidaires scellent leur rapprochement en un réseau des territoires de l'économie solidaire et élaborent une charte fondatrice. Le 30 novembre 2001, à 11 h, au Creusot, s'ouvre l'assemblée générale constitutive du RTES. Quatre collectivités sont à son origine : la Ville de Grenoble, la communauté d'agglomération du sud-est toulousain (Sicoval), la Ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le syndicat intercommunal Accord (Saône-et-Loire). Vingt autres territoires assistent à cette fondation.

Le premier président du RTES est Pierre Jacob (Accord). Colette Fillion-Nicollet (Grenoble) est vice-présidente ; Henri Arévalo (Sicoval) est trésorier ; Maud Lelièvre (Saint-Denis) est secrétaire. Les statuts seront déposés le 25 janvier 2002.

Echanges, formations

En dix ans, le RTES a organisé plus de trente journées nationales d'échanges et journées de formation à l'intention des élus, techniciens, acteurs et partenaires de l'ESS. Environ 1 200 personnes ont participé à ces travaux. Les sujets portaient sur divers domaines de compétences : du développement rural aux initiatives de jeunes, de la coopération décentralisée à l'insertion par l'activité économique, de la commande publique au modèle coopératif. Chaque fois, après un état des lieux de la question choisie, les débats ont restitué les pratiques locales et les participants ont analysé les moyens d'améliorer les politiques publiques s'y rapportant.

Les actes de ces journées sont disponibles sur simple demande. Pour la première fois, fin 2011, une journée de formation a été diffusée en web-conférence et trente personnes l'ont suivie en direct à distance. Cette initiative entre dans le cadre d'un partenariat avec le réseau "Idéal connaissances", qui se consacre à la mutualisation de l'information entre collectivités.

Chantier

En 2011, le réseau a mené un "chantier" de réflexion collective sur "l'utilité sociale". Pas moins de trois journées d'échanges ont été consacrées au repérage des travaux en cours sur le terrain (Régions PACA et Aquitaine, communauté urbaine de Nantes Métropole notamment), à une mise en perspective politique de ces données et à un débat, réunissant plus de cent personnes dans les locaux de l'Assemblée nationale. En suite de quoi, le RTES et l'Association des Régions de France ont réalisé, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Avise (Ingénierie et service pour entreprendre autrement), un guide pratique intitulé "Inscrire l'utilité sociale au coeur des politiques publiques". Cet ouvrage combine définitions, modes d'emploi et illustrations de la notion. Sorti des presses en mars 2012, il est aussi téléchargeable sur internet.

Publications

Outre le guide sur l'utilité sociale, le RTES a signé deux publications marquantes au cours de sa décennie d'existence.

La première est une co-édition avec le Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA) : "Les politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu d'avenir pour les inititatives locales" (octobre 2007). A côté de contributions de chercheurs, le document présente 74 exemples de nouvelles formes d'échanges, de nouvelles solidarités et de politiques locales d'ESS. Le deuxième livre est paru aux Editions

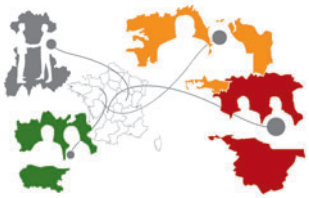

> **Une part importante** *de l'activité du RTES consiste à défendre et promouvoir l'économie sociale et solidaire.*

du Sansonnet sous le titre "Jeunes et initiatives économiques solidaires" (novembre 2010). Il s'agit d'une étude réalisée par Développements et Humanisme, qui décortique les raisons qui ont amené des personnes de moins de trente ans à créer une entreprise, ou à prendre des responsabilités dans une association, socialement innovante et porteuse de sens.
Le RTES a également soutenu l'édition d'une étude du Mouvement pour l'économie solidaire sur l'implication des acteurs dans la construction des politiques régionales : "Avec les Régions, l'économie sociale et solidaire en mouvement" (2008).

Carte d'identité

• Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire est une association qui a pour objet de regrouper des collectivités locales porteuses de projets d'économie solidaire en vue de :

- promouvoir leurs démarches pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie solidaire;

- constituer un lieu ressource en termes d'information et un lieu d'appui à la mise en oeuvre de projets (...) ;

- contribuer à la formation des élus et des techniciens des structures adhérentes ;

- élaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

• Le RTES a beaucoup grandi en l'espace de dix ans. Il rassemble aujourd'hui 93 adhérents : 17 Régions, 15 Départements, 31 intercommunalités (6 communautés urbaines, 21 communautés d'agglomération, 4 communautés de communes) et 30 communes. Le centième adhérent sera fêté avant la fin 2012, à l'occasion des dix ans du réseau.

• Le Conseil d'administration constitué après l'assemblée générale de juillet 2012 compte 17 membres, conseillers régionaux, conseillers généraux et élus municipaux. Il est présidé par Christiane Bouchart, conseillère municipale à Lille, déléguée à l'ESS et au commerce équitable.

• Le RTES a son siège social à Lille. Il emploie deux salariées : Anne-Laure Federici, déléguée générale et Charlotte Millereaux, chargée d'animation.

• Le budget 2012 de l'association est de 189 000 euros. Le RTES tire ses ressources des cotisations de ses membres et d'une subvention de l'Etat (15 000 euros en 2012).

Espérances

Une part importante de l'activité du RTES consiste à défendre et promouvoir l'économie sociale et solidaire. C'est ainsi que les administrateurs, mais aussi de nombreuses collectivités adhérentes, ont participé aux travaux lancés par Claude Alphandéry en 2009. Puis ont contribué à la réussite des Etats généraux de l'ESS, dans les régions et au Palais Brongniart, à Paris, en juin 2011. Dans ce cadre, le réseau a notamment écrit trois "cahiers d'espérance" sur la place de l'utilité sociale, sur la politique de la Ville et sur la coopération entre collectivités et entre acteurs.

International

Le regard du RTES se porte aussi au-delà des frontières de la France. Il est membre du Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS). A ce titre, il a été représenté par des administrateurs aux rencontres tenues à Dakar en 2005, au Luxembourg en 2009, à Québec en 2011.
Et de sa propre initiative, le RTES a organisé deux journées internationales de l'ESS, en octobre 2007, à Lille ; elles ont mobilisé 150 personnes.

Communication

- Une "lettre du réseau" : deux numéros par an, diffusés à 2 500 exemplaires auprès des collectivités et acteurs.
- Une newsletter électronique : dix numéros par an.
- Un site internet (www.rtes.fr) : 42 700 visites en 2011.

Par ailleurs, les administrateurs et les salariés du réseau répondent en permanence à des demandes de présentation et d'intervention émanant d'institutions, d'établissements d'enseignement, d'associations d'élus.

Anniversaire

Le 7 décembre 2012 à Saint-Denis, le RTES célèbre dix ans d'action. Au programme : une table-ronde sur la place de l'ESS en Europe et dans quelques autres pays, et un débat sur les réponses de l'ESS aux enjeux économiques et sociaux actuels.

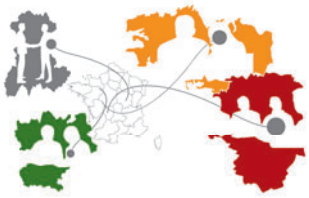

« La dimension territoriale de l'économie sociale et solidaire *était bien sûr au cœur des préoccupations du secrétariat d'Etat, entre 2000 et 2002. Nous avons eu le temps de mettre au point des conventions territoriales de l'ESS, avec des financements à la clé, et de conclure une vingtaine de ces engagements avec des villes et des métropoles* ».

Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire de 2000 à 2002

Les territoires un socle un tremplin

Depuis dix ans, des politiques d'ESS partagées, solides, cohérentes ont émergé du terrain. Elles vont nourrir la démarche de l'Etat, relancée en 2012.

Le Réseau des Territoires pour une Économie Solidaire est né du temps du secrétariat à l'économie solidaire, animé par Guy Hascoët, de 2000 à 2002. Il a fallu attendre 2012 pour voir réapparaître un portefeuille de ministre délégué à l'ESS, attribué à Benoît Hamon.

Pendant ce laps de dix ans, l'Etat s'est fort peu préoccupé d'ESS, si l'on excepte un rapport parlementaire confié au député Francis Vercamer en 2010. A l'échelle européenne, la diversité des approches dans les pays membres ne facilite pas une vision globale de l'ESS et un plaidoyer unifié. Les quelques initiatives prises par le Parlement européen ont été appréciables et les récentes communications de la Commission sur l'entrepreneuriat social (initiative du 25 octobre 2011) sont un pas un avant. Mais les avancées réglementaires restent lentes.

Tous les échelons des collectivités

Heureusement, le relais a été pris par le terrain local. Les élections municipales de 2001 ont constitué un tournant ; de nouveaux élus proches des valeurs et des pratiques de l'économie solidaire se sont vu confier des délégations d'adjoints au maire ou de conseillers municipaux. Des techniciens ont été embauchés dans les mairies pour cerner les contours de politiques d'ESS et travailler avec les acteurs au développement d'initiatives.

Les Régions sont entrées massivement en mouvement à partir de 2004. Elles ont travaillé avec les CRES (Chambres régionales de l'économie sociale) et les coordinations des acteurs de l'économie solidaire. En 2006, le RTES a engagé un partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF). Dès cette époque, il a aussi beaucoup travaillé avec les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines). Le champ de l'économie solidaire s'est enfin élargi aux Départements.

Le 30 mars 2012, le RTES a organisé la première rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS, en coopération avec l'ARF, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des Communautés de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et l'Association des Maires de France.

La force du faire ensemble

Au-delà de la reconnaissance de l'ESS comme modèle économique à part entière, le RTES a accompagné la mise en oeuvre de politiques construites avec les acteurs, affirmant une transversalité à l'intérieur des collectivités et impliquant des coopérations entre elles. D'autres acteurs ont contribué à l'expansion des valeurs et pratiques de l'ESS dans toutes les strates de la République. C'est le cas du Labo de l'ESS, créé autour de Claude Alphandéry et dont le RTES est partenaire depuis l'origine. Fin 2009, il a lancé un appel « pour changer de cap », assorti de cinquante propositions pour le développement de l'ESS ; dans le même mouvement, ont eu lieu des Etats Généraux de l'ESS (EGESS).

Aujourd'hui, l'Etat annonce une loi « économie sociale et solidaire » pour le printemps 2013. C'est peut-être une chance historique pour l'ESS dans notre pays. Mais c'est bien la richesse des politiques locales qui en est le socle et le tremplin. Les pages suivantes en fournissent une illustration de plus.

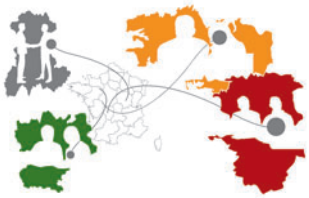

« Le RTES *est une incontournable source d'inspiration* »
Nicole Juyoux

Pau-Pyrénées
Une dynamique articulée avec l'Agenda 21

Un comité mixte de l'économie sociale et solidaire rassemblant associations, entreprises et collectivités, a été constitué en 2011 pour mettre en mouvement le territoire.

La Ville de Pau a depuis longtemps une politique de soutien à l'insertion par l'activité économique. A partir de 2008, Nicole Juyoux, conseillère municipale et conseillère communautaire de l'agglomération, déléguée à l'économie sociale et solidaire, a voulu créer une dynamique plus large, axée sur l'agriculture, les services à la personne, l'IAE bien sûr, et profiter de l'Agenda 21 pour travailler sur l'achat responsable et le traitement des déchets, en vue de structurer un réseau cohérent.

Renforcer les liens

La difficulté est de créer et de renforcer les liens entre les différents acteurs : « Nous arrivons à travailler ensemble entre structures et collectivités mais les coopérations entre secteurs d'activité restent à construire. » Un travail de sensibilisation est mené en direction des entreprises, mais aussi des élus et des techniciens territoriaux ; entre autres, à travers le forum des acteurs de l'ESS, dont la première édition a eu lieu en novembre 2011. En jeu : des acteurs forces de proposition, des partenariats pérennes dans le cadre de contrats de développement, pour des emplois stables et des services répondant à de véritables besoins. « À ce niveau, le RTES est une incontournable source d'inspiration. L'expérience d'autres territoires, comme Midi-Pyrénées, enrichit et encourage notre réflexion et nous bénéficions de leurs regards extérieurs et critiques. »

Photo : Le Relais 64

Artois Comm
Consolider une économie de services

La Communauté d'agglomération Artois Comm a été créée en 2002, autour de Béthune et Bruay - La Buissière, dans le Pas-de-Calais. Dès l'origine, les élus en charge des politiques économiques ont souhaité intégrer l'économie sociale et solidaire au projet de développement de la collectivité.

Après dix années de travaux entrepris en faveur de l'ESS, la stratégie de développement économique solidaire de la communauté d'agglomération Artois Comm repose désormais sur quatre axes : valorisation et structuration de l'ESS, accompagnement et création d'activités, consommation responsable et régulation locale des services.

« Le développement économique et la création d'emplois dans un territoire passent aussi par la consolidation d'une économie de services, à destination des entreprises comme des particuliers », explique Gérard Delahaye, vice-président d'Artois Comm en charge de l'ESS. C'est pourquoi la collectivité s'y est attachée, avec un accent porté sur les services à la personne.

Structurer une filière

Depuis près de deux ans, une filière économique locale de services à la personne est pilotée par la collectivité, visant la lisibilité, la création et la qualité des emplois et des services ainsi que l'innovation, tant sociale que technologique. « Plus qu'une animation, il s'agit d'une véritable structuration de la filière. »

Concernant le développement, une niche de marché reste à exploiter : les services aux salariés. Pour ce faire, une étude va être lancée. Il s'agira d'examiner à la fois les pratiques des entreprises et les besoins des salariés. De plus , une démarche collective visant une meilleure gestion des emplois et des compétences est en cours avec huit employeurs volontaires.

D'autres actions relevant de l'ESS sont en chantier, telle que la consommation responsable, dans une démarche impliquant un large panel d'acteurs. En l'espèce, l'expertise du RTES s'avère précieuse. « La communauté bénéficie, par exemple, de son appui juridique sur les relations entre collectivité et structures de l'ESS. »

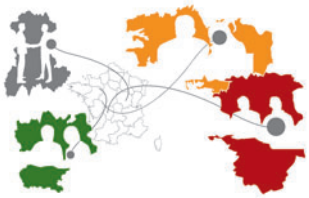

L'économie sociale et solidaire à la ville comme à la campagne

Photo : Denis Michel©

L'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes s'orchestre sur différentes gammes, depuis l'échelon régional jusqu'au plus près des communes. Grenoble, la métropole, et le Val de Drôme rural : deux exemples de politiques qui conjuguent approche territoriale fine et ancrage dans les réalités locales.

Photo : CCVD / Kariba productions

En matière de promotion de l'ESS, à Grenoble, on a décidé de mettre le paquet ! La Métro (Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole) a fait de la promotion du secteur un de ses axes majeurs. Un site web participatif rassemblant les acteurs de l'ESS et géré par l'association Alpesolidaires, permet d'offrir une vraie visibilité à l'ESS. Un outil précurseur, qui a inspiré la création de la plate-forme régionale Rhône-Alpesolidaires.org et de ses déclinaisons départementales.

Une ruche d'initiatives

Autre réussite : l'événement « Yess ! », festival de promotion de l'ESS, qui a réuni en 2010 plus de 19 000 visiteurs ! Une manière originale de souligner la richesse et la diversité de l'économie des associations, coopératives et mutuelles de l'agglomération grenobloise. Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut d'études politiques de Grenoble, l'Équipe de socio-économie associative et coopérative (Eseac) rassemble deux fois par an le réseau ESS et le grand public autour de conférences-débats.

La Métro est associée à Isère Active, association d'accompagnement et d'aide au montage financier d'initiatives solidaires, antenne locale de France Active. Les élus de la Métro et de la Ville de Grenoble qui l'ont créée en 1998 ont été rejoints par des entreprises et des acteurs économiques locaux ; tous avaient la volonté de donner au plus grand nombre la possibilité d'entreprendre et de créer des emplois dans l'agglomération grenobloise. Aujourd'hui, Isère Active dispose d'outils adaptés et personnalisés permettant de consolider les entreprises.

De la pépinière à l'hôtel d'activités

La Pousada est une autre forme de soutien précieux aux initiatives de l'ESS. Cette pépinière s'inscrit depuis vingt ans dans une dynamique de mutualisation des moyens et des compétences ; elle abrite quelque 40 structures associatives et coopératives. Un partenariat réussi entre les collectivités et les acteurs du secteur, fédérés autour de projets économiques et culturels innovants.

Grenoble est en avance sur l'immobilier d'entreprise, enjeu clé pour l'ESS. Dans le cadre de la rénovation urbaine, deux hôtels d'activité ouvriront prochainement : ils seront calqués sur le modèle innovant du premier hôtel d'activités artisanales et solidaires de l'agglomération Artis. L'un des nouveaux bâtiments sera situé à Échirolles (20 structures et 60 emplois), l'autre à Grenoble (50 structures et 300 emplois). Des prototypes qui pourraient être dupliqués...

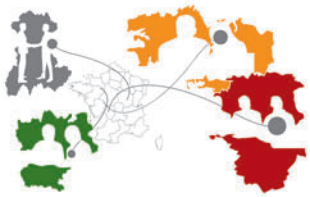

Cyril Kretzschmar

Conseiller régional délégué Nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat et ESS, Région Rhône-Alpes

Financement local

Un peu plus au sud, dans le département voisin, la communauté de communes du Val de Drôme fait preuve de dynamisme sur le terrain de l'ESS autour de ce qu'elle appelle le « Pôle de solidarité ». L'intercommunalité constituée dans ce territoire rural regroupe 36 communes ; elle est partenaire des entreprises à travers de nombreux projets. C'est ainsi qu'une société de financement local, s'appuyant sur la relocalisation de l'épargne, est en cours de création, fruit d'une longue réflexion sur les liens entre économie capitaliste et économie sociale et solidaire et sur les besoins du territoire. Cet outil mobilisera l'épargne privée et publique dans le territoire pour financer le développement d'entreprises et favoriser de nouvelles implantations.

Un écosite et un label

À Eurre, une petite commune située stratégiquement entre Valence et Crest, l'écosite du Val de Drôme est un projet exemplaire en termes humains, économiques et écologiques. Ce site de 20 hectares est géré en développement durable et offre aux entreprises différents dispositifs (terrains, pépinière et hôtel d'entreprises, restaurant, salles de réunion-conférence, etc.). L'endroit accueille des initiatives des Arts de la rue, dont un des événements majeurs est la fête « Transe Express » qui vient de célébrer ses 30 ans : une manière d'ouvrir le site au grand public.

Construire une économie vertueuse tout en préservant un territoire de qualité

Greffé à cela, le label « Biovallée® », créé en 2002 et développé par les quatre communautés de communes du Val de Drôme, du Diois, du Pays de Saillans et du Crestois, est à la fois un projet de territoire partagé et une marque déposée. Toutes les associations, entreprises et communes peuvent s'approprier la marque Biovallée® à condition de respecter une charte d'engagements bâtie autour de deux axes : préservation d'un territoire de qualité et construction d'une économie vertueuse. Enfin, depuis 2003 et tous les deux ans, la communauté de communes organise le forum de l'économie sociale et solidaire. Pendant deux jours, c'est l'occasion de rencontres entre acteurs et collectivités, dans les différents bassins de vie (ateliers, conférences, projections, jeux coopératifs, interventions scolaires…).

En savoir plus

La Métro de Grenoble www.lametro.fr
Le site alpesolidaires www.alpesolidaires.org
L'Eseac eseac.grenoble.free.fr
MCAE Isère Active www.mcae.org
La Pousada www.lapousada.org
Le Val de Drôme www.valdedrome.com
La marque Biovallée http://www.biovallee.fr

Aujourd'hui notre approche est plus territoriale que régionale

La Région Rhône-Alpes est la plus peuplée de France après l'Île-de-France. Il y a une telle diversité de cultures locales qu'il est difficile d'imaginer une politique régionale applicable indistinctement à chaque territoire. L'ESS doit pouvoir s'adapter aux particularités locales. C'est pourquoi nous cherchons à substituer une approche territoriale à l'approche régionale classique. L'idée est d'avancer vers une coopération, et une articulation des actions d'accompagnement, avec les Conseils généraux, les agglomérations et les communes, notamment à travers la démarche des contrats de développement durable en Rhône-Alpes (CDDRA) et des contrats d'agglomération. Dans cet esprit, on voit bien l'importance d'un réseau comme le RTES puisqu'il permet de discuter des stratégies de l'ESS avec tous les adhérents sur un mode horizontal. C'est pourquoi j'encourage les collectivités à y adhérer !

À quoi servent les contrats sectoriels mis en place par la Région ?

Le décloisonnement des stratégies et des projets passe par l'appui aux démarches de coopération entre les réseaux, la création d'outils communs et l'élaboration de réponses communes aux appels d'offres. Dans le champ de l'ESS, un premier contrat sectoriel a été signé en 2005 entre l'État, la Région et la Chambre régionale de l'ESS (Cress). Il a contribué à faire reconnaître l'ESS. Un deuxième contrat a permis de développer des filières et outils : insertion par l'activité économique, services à la personne, culture, environnement, aide à la création d'entreprise, financement de l'économie. Le dernier contrat est un peu différent des précédents dans la mesure où il prend une forte orientation territoriale. Les contrats sont un moyen de mobiliser tous les outils disponibles, comme le mois de l'ESS, Créafil, iDéclic, France Active, et de les mettre à disposition des initiatives, traduisant l'appui coordonné des collectivités locales. Les différentes interventions sont ainsi mieux réparties et participent au développement cohérent des politiques économiques.

Où en est la démarche de Pôle territorial de coopération économique (PTCE) ?

Ces regroupements sont de belles expériences de stratégies communes et continues de mutualisation et de coopération. Nous avons aujourd'hui un comité d'animation régional très dynamique. Une vingtaine de projets en Rhône-Alpes ont répondu à l'appel national à candidature PTCE 2011. Et quatre d'entre eux ont été labellisés !

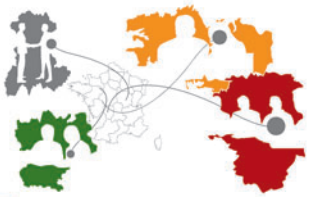

Le Département d'Ille-et-Vilaine est engagé dans une démarche de développement résolument participative. Il a mis en place un comité consultatif ESS. Cela a débouché sur un projet de monnaie locale et solidaire, Galleco, qui se co-construit depuis septembre 2011.

Avec la monnaie Galleco

De vrais achats pour de vrais biens

Dès le départ, le comité consultatif ESS d'Ille-et-Vilaine s'est penché sur le financement solidaire, en réponse aux travaux de l'Observatoire régional de l'ESS, qui avaient pointé l'importance du problème. « Très logiquement, la question a été de savoir comment devenir acteurs. On a vite parlé de la création d'une monnaie locale. », explique Jean-Yves Praud, vice-président du Conseil général, chargé de l'ESS. Entreprises, associations, citoyens et Département ont travaillé de concert. « La première réussite, au-delà du projet lui-même, est que l'initiative est principalement portée par le comité. Nous avons évité l'instrumentalisation par une institution ». Anne Le Tellier, chargée de mission, renchérit : « Les gens étaient un peu méfiants au début. Mais aujourd'hui, ils se reconnaissent dans les résultats. Ils n'en sont que plus mobilisés. »

> La première réussite, *c'est que l'initiative a été portée collectivement.*
>
> *Jean-Yves Praud*

Se nourrir des expériences des autres

Les participants se sont d'abord penchés sur d'autres expériences : à Toulouse, avec le Sol Violette, bien sûr, mais aussi à Nantes ou à Brest... Les échanges ont facilité le choix des modalités de mise en place de la monnaie Galleco. Par exemple, l'importance du papier monnaie par rapport à la carte électronique. De même, la charte d'agrément pour entrer dans le réseau ne sera pas contraignante : « C'est un engagement à évoluer vers les valeurs affichées », indique Jean-Yves Praud. Si les commerces bio et/ou équitables sont d'ores et déjà parties prenantes, il reste à toucher les autres commerces, les artisans mais aussi les entreprises qui veulent développer des réseaux d'affaires locaux. « Nous comptons beaucoup sur les organismes consulaires, qui se sont montrés intéressés. » Reste aussi à convaincre le plus grand nombre possible d'usagers. Des actions de sensibilisation et d'information sont en cours dans tout le territoire...

Vers un réseau indépendant

« Chaque jour qui passe, on fait un pas supplémentaire... et on découvre un nouvel obstacle. » Ce qui n'empêche pas d'avancer. Le lancement de Galleco est prévu en 2013. La monnaie sera finalement portée par une association indépendante, à direction collégiale, regroupant, sur le modèle toulousain, fondations, entreprises, citoyens, associations et collectivités. Galleco sera solidaire autant que locale, puisque l'objectif est de créer un réseau consommateurs / producteurs / commerçants partageant des valeurs issues de l'ESS et du développement durable (responsabilité sociétale des entreprises). Un « double outil » permettant une redynamisation de l'économie locale mais aussi une sensibilisation accrue de tout un chacun quant à l'importance de ses choix de consommation. Et, pour le Conseil général, l'occasion de mettre en pratique la démocratie participative.

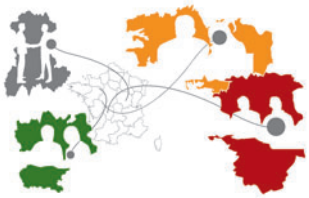

L'ESS c'est bon pour le rural !

Comme beaucoup de territoires principalement ruraux, l'Auvergne connaît une forme de désertification. C'est pour combattre ce phénomène que la Région a instauré une politique incitative volontariste pour des projets d'installation, par création ou reprise.

Lieu de rencontre et de convivialité : le forum régional de l'économie sociale

Auparavant, les dispositifs d'aide à l'installation et au maintien d'activités étaient gérés sans véritable cohérence. « Par exemple, l'épicerie de village, souvent dernier lieu de vie, vrai service de proximité non délocalisable, ne bénéficiait pas d'aide spécifique », rapporte Pascale Semet, vice-présidente du Conseil régional d'Auvergne chargée de l'ESS, de la politique de la Ville et du logement. En 2005, sous l'impulsion du vice-président de l'époque, très sensible déjà à l'ESS, la Région a lancé son premier programme : des actions concrètes comme des aides à l'investissement et au fonctionnement...

« Aujourd'hui nous avons mis en place des partenariats avec la Cress, l'Urei, l'Urscop, à travers des conventions pluriannuelles sur l'accompagnement et le financement. Une Scop peut recevoir 10 000 euros à la création, puis 6 000 euros à l'arrivée d'un nouveau salarié-coopérateur. »

> *Les collectivités doivent accompagner les mesures gouvernementales.*
> Pascale Semet

Un fonds dédié

Pour consolider encore la politique de soutien aux structures de l'ESS, la Région a mis en place un fonds d'investissement « Auvergne durable » (FIAD). Sa particularité est qu'il est alimenté par l'épargne locale. « On a mobilisé l'épargne des Auvergnats » ; ils ont répondu présents : 20 millions d'euros collectés en une semaine ! Avec cet argent, le fonds accorde des avances remboursables à 0%, avec un remboursement différé de deux ans pour les associations fiscalisées, les Scic, les Scop mais aussi des TPE et PME, qui ont des gros problèmes d'ingénierie et d'accès au crédit dans leurs projets de développement. Les principaux critères sont l'innovation, « pas seulement technologique mais aussi sociale », et l'emploi, bien sûr. « On demande aux structures de solliciter parallèlement le crédit bancaire. Et on s'aperçoit que le FIAD facilite grandement l'obtention d'un prêt. » Ou comment contribuer à une dynamique vertueuse...

Des campagnes ciblées

Aider, c'est bien, mais encore faut-il que les acteurs économiques soient informés de l'existence de certaines formes d'entreprises, comme les Scop par exemple. Une campagne a été menée en collaboration avec l'Urscop dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez, auprès des petites entreprises qui se posaient la question de la succession du dirigeant. « La plupart ne connaissent pas le statut coopératif. On communique sur la préparation du départ du dirigeant et sur l'offre d'accompagnement des salariés désireux de reprendre l'entreprise en Scop. »

Le moment des bilans

Actuellement, l'Auvergne fait le point. Depuis octobre, la Région s'est engagée dans une évaluation des différents dispositifs, en concertation avec les acteurs locaux de l'ESS. « Nous pensons que les Régions doivent se mettre en position d'accompagner les mesures gouvernementales ». Les projets ne manquent pas mais doivent se baser sur l'analyse de ces dernières années, afin, surtout, « de ne pas arroser là où on a déjà mouillé ». L'année 2013 sera donc une année charnière.

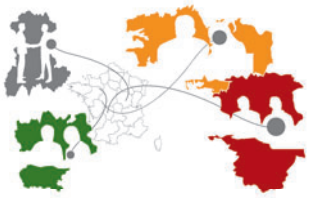

Benoît Hamon :

Photo : P. Bagein

« Je vous invite à contribuer au travail de ce ministère qui, je l'espère, jouera un rôle important à vos côtés pour permettre un vrai changement d'échelle de l'ESS, pas seulement dans les discours, mais à travers les structures, les dispositifs réglementaires et législatifs et les dispositifs d'emploi »

Extrait de l'intervention de Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, lors de l'assemblée générale du RTES, le 4 juillet 2012 à Paris.

Guy Hascoët :

« Aujourd'hui, le moment me paraît propice pour un renouvellement et une amplification de la dimension territoriale de l'ESS. D'abord, à travers les pôles territoriaux de coopération économique qui sont ouverts à la rencontre avec d'autres acteurs du développement local. Cette démarche doit se combiner avec l'idée de « pôles de coopération de filières », trans-territoires, mobilisant les acteurs autour d'un programme de recherche et développement ; il s'agit de cerner et de lever les obstacles qui contrarient l'extension des success stories de l'ESS. Cette sorte de « programme d'investissement d'avenir » appliqué à l'ESS devrait trouver des appuis dans les fonds européens et dans la banque publique d'investissement. Et il serait tout à fait logique et opportun que le RTES en soit la plate-forme d'animation. »

Guy Hascoët, secrétaire d'Etat chargé de l'ESS, de 2000 à 2002.

Un souvenir

Yannick Vigignol

Technicien en charge de l'ESS à Grenoble Alpes Métropole au début des années 2000, actuellement directeur général adjoint au Conseil régional d'Auvergne

"Lors de l'assemblée générale 2005 du RTES, une première journée de formation a été organisée à l'intention de techniciens chargés de l'ESS. Nous étions une petite dizaine de personnes et j'étais chargé d'animer la session. Je me souviens que nous avons tous été un peu saisis de vertige en constatant que l'ESS pouvait concerner tous les champs, bien au-delà du développement économique ou de la politique de la Ville. La tâche nous est apparue immense, d'autant que les budgets étaient faibles et que les Régions n'étaient pas encore pleinement de la partie. Mais il y avait une grande proximité entre élus et techniciens, conscients d'être embarqués sur un même vaisseau, à la poursuite d'un objet pas très bien identifié ! Nous étions pleins d'enthousiasme".

Une recommandation

Jacques Parent

Maire de Merville (Nord).

"L'ESS est fondamentale pour le développement d'un territoire mais il n'y a pas grand-monde pour le dire hors du réseau des militants associatifs et des élus initiés. Rejoindre un réseau comme le RTES est donc important car, au-delà des échanges d'expériences et de compétences techniques, la légitimité des collectivités agissant pour le développement de l'ESS est renforcée, pour faire passer le message sur l'importance du secteur. Enfin, comme l'a montré la crise financière où des banques mutualistes se sont parfois perdues, l'ESS a aussi besoin de balayer devant sa porte et de mettre en pratique plus systématiquement les valeurs qui font sa force : démocratie, transparence, utilisation intelligente des résultats financiers".

Un voeu

Michel Dinet

Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et vice-président de l'assemblée des Départements de France.

"Un Département ne peut faire cavalier seul dans un contexte où de grandes orientations sont à prendre au niveau national et européen Au RTES, je souhaiterais promouvoir une forme d'enthousiasme collectif basé sur trois piliers : un Etat respecté parce que respectable... dans une République décentralisée, où les collectivités redevenues confiantes sont capables de prendre des initiatives de solidarité avec les personnes et avec les territoires, et enfin, en guise de troisième pilier, l'engagement de tous les mouvements citoyens".

Un message

Jean-Marc Ayrault

Le 30 mars 2012. Il était alors maire de Nantes et président de Nantes-Métropole.

"L'ESS n'est pas quelque chose qui nous fait regarder derrière nous. Au contraire, elle est une réponse à la question : comment trouver, dans une économie en plein bouleversement, souvent brutale, des espaces d'innovation sociale, des espaces de solidarité, des espaces de créativité ? Le champ de l'économie sociale et solidaire est vaste. Et on voit à Nantes, à travers le dynamisme des acteurs, leur capacité à se mobiliser, mais aussi le soutien que les pouvoirs publics locaux peuvent apporter, que l'ESS a de beaux jours devant elle".

Direction de la publication : Christiane Bouchart
Coordination : Anne-Laure Federici, déléguée générale (06 61 17 94 90 alfederici@rtes.fr), Charlotte Millereaux (animation@rtes.fr). Rédaction : Bertrand Verfaillie et La Navette, le bourg, 23340 Faux-la-Montagne.
Charte graphique : Yann Montigné. Mise en page : La Navette
Impression : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print
Crédit photos : RTES sauf mention contraire.

RTES
Hôtel de Ville, BP 667 - 59 033 Lille cedex
Tél : 03 20 97 17 97 - 06 61 17 94 90
Fax : 03 20 49 57 68
www.rtes.fr - animation@rtes.fr